

A l'attention de M Bawedin,

Objet : ré-ensablement de la plage de Biscarrosse.

Récemment une rampe d'accès à la plage a été réalisée plage nord, ainsi que le ré-engraissement par le haut de dune avec le surplus de sable. Cette opération me suggère le présent courrier en dépit du fait que très probablement cette stratégie de rechargement ait déjà pu être débattue.

Le confinement actuel me donne l'occasion de vous adresser ces quelques observations, suite d'un précédent courrier auquel vous aviez accordé crédit et réponses conséquentes.

Si nos préoccupations environnementales sont pour l'instant mises à distance, qu'il me soit permis avant toute chose de souhaiter pour vous et vos proches un passage sans conséquence des évènements actuels.

1- Au début de l'hiver, Mme Sénéchal eut l'attention de proposer une entrevue au moment de la mise en place de sa nouvelle campagne de mesures.

J'ai pu rencontrer M Sous, spécialiste des résurgences de nappes. Actuellement détaché à l'université de Bayonne, il était venu à la demande de Mme Sénéchal. Je pus lui faire partager les observations localement, les pluies abondantes de l'automne ayant commencé à réactiver les résurgences, entre le Vivier et la plage sud.

Depuis, Je n'ai pas eu de ses nouvelles.

2- Le ré-ensablement est indispensable au maintien de la dune de protection au droit de la zone urbanisée. La solution géotextile a maintenu le pied de dune une bonne quinzaine d'année malgré une berne quasiment absente en période hivernale. J'ai déjà exprimé ma position face à une évolution réglementaire incohérente assimilant le géotextile à un mode de protection dure au même titre que les enrochements ou le béton.

J'en resterai donc là.

3- Concernant les résurgences de nappes, un certain nombre d'éléments m'incitent à croire que le sujet mérite qu'on y revienne. Les remarques qui suivent n'ont pas la prétention d'apporter solution au problème du retrait, mais visent rendre plus opérant le ré-ensablement dont le coût n'est pas sans conséquences sur la collectivité.

3- 1- Les résurgences de nappes sont souvent en lien avec les systèmes de barres sableuses/bâines, elles fragilisent l'estran et la berne. Si l'on observe les phases érosives hivernales au nord et au sud de Biscarrosse, l'instabilité des plages biscarrossaises y trouvent un éclairage à prendre plus largement en compte.

Et les modalités du ré-ensablement mécanique dès lors interrogent, comme évoqué dans mon précédent courrier.

3- 2- J'avais avancé l'importance des forces capillaires dans la stabilité de l'estran tout particulièrement sur les zones où percole la nappe phréatique.

L'hygrométrie du sable de la plage détermine cette force capillaire, en jeu dans les phénomènes dits de thixotropie (sables mouvants): l'ébranlement de la masse sableuse humide en modifiant la stabilité des forces capillaires, peut dans certains cas la fluidifier.

J'étayerai mon argumentaire en reprenant l'exemple de la ville de Tokyo installée sur un substrat sableux : les tremblements de terres donnent lieu à des phénomènes de subduction /liquéfaction du soubassement sableux ébranlé.

Cette subduction trouve son explication par le fait que lors de son ébranlement, la masse sableuse se fluidifie et qu'une partie de l'eau contenue par le sable exsude en surface, produisant un affaissement correspondant au volume d'eau exsudé.

Toutes proportions gardées, ces phénomènes de fluidification sont observables au passage des engins et lors du travail des pelleteuses, tout particulièrement au niveau des résurgences du rond-point nord et du blockhaus de la plage sud.

4- Raisons pour lesquelles il paraît nécessaire de chercher les moyens de diminuer la circulation et travail des engins en pied de dune lors des opérations de rechargement.

Je reste convaincu que l'efficacité du ré-ensablement est pour partie réduite par la méthode actuellement employée qui en impactant le pied de dune ne permet pas de stabiliser la reconstitution d'une berne de protection.

Je vous avais suggéré un ré-ensablement par by-pass : le surcoût m'avez-vous répondu rend l'option inenvisageable.

5- Par contre, le ré-engraissement de la berne depuis le haut ainsi que cela vient d'être réalisé au rondpoint nord m'apparaît une solution à creuser (passez-moi l'expression).

Les apports de sable provenant de la rampe d'accès réalisée plage nord, ainsi que du sable récupéré à proximité de la piste cyclable ont été déversés dans la pente depuis le haut de dune.

Dans ce cas pied de dune, la berne et le trajet des résurgences ne sont pas affectés. De plus l'apport de sable contribue au tassement et à la consolidation des couches inférieures.

Si le ré-ensablement par le haut de façon à ne pas rouler sur la berne pose des difficultés à être généralisé, il est réalisable entre l'hôtel de la plage et la rampe d'accès du rond-point nord.

6- Ce mode de ré-ensablement par un chemin de roulage aménagé à flanc de dune me semble présenter un certain nombre d'avantages:

- Plus de roulage sur l'estran.
- Facilité pour le travail et la progression des engins : la hauteur du ré-ensablement s'effectue avec leur progression.
- Croisements possibles si la rampe de rechargement est suffisamment large.
- Stabilisation de la masse du sable par le haut du fait du poids et d'une meilleure hygrométrie du sable, (à vérifier).
- Plus d'intervention de pelleteuse en pied de dune mais éventuellement d'un bull sur la rampe de rechargement.
- Si le sable est disponible, le travail peut s'effectuer sans tenir compte de l'horaire des marées.
- hauteur du ré-ensablement modulable et interventions localisées sur les zones plus exposées à l'érosion.

7- Trois problèmes pour généraliser ce mode de ré-ensablement :

- l'hygrométrie du sable prélevé sur l'estran en limite du CEL.
- la continuité d'un accès par le haut à partir du prélèvement du CEL en dehors des voies de circulation courantes.
- la circulation et le croisement des engins au niveau des rampes de ré-ensablement à flanc de dune.

7- 1- L'hygrométrie ne doit pas poser de difficultés, l'épaisseur de sable sous-jacente en diffusant l'humidité du sable provenant de la plage doit même permettre aux forces capillaires de renforcer le tassement ainsi que la stabilité des apports en sédiments et du pied de dune (à vérifier).

7- 2- la rampe d'accès progressive depuis la Plage Sud doit pouvoir passer entre les maisons jumelles et les immeubles Bouygues.

7- 3- la circulation et/ou le croisement des engins sur les plans de ré-ensablement posent des problèmes auxquels les entreprises sauront apporter des solutions.

7- 4- De plus :

- La rampe d'accès plage sud exclu le ré-ensablement au droit des maisons jumelles.
- Il est nécessaire d'intégrer les coûts énergétiques supplémentaires au roulage sur sable sec et au dénivelé effectué pour atteindre le haut ou le flanc de dune.
- Il sera nécessaire de démonter pendant les travaux une partie de l'escalier nord.

**En vous remerciant par avance pour l'attention accordée et restant à votre disposition,
Avec mes meilleurs sentiments.**